

LE DEPOT EXPRESS

Il permet de déposer des articles plus rapidement mais demande un peu de préparation de votre part. Lors du dépôt physique des articles un contrôle global est effectué pour valider votre dépôt. N'oubliez pas d'apporter une copie de votre liste d'articles que nous conserverons.

MARCHE A SUIVRE

1) Obtenir un numéro de déposant qui se compose de deux lettres.

- via e-mail à : contact@apebar.com
- via le formulaire de contact du site internet de l'APE : www.apebar.com

2) Créer votre liste d'articles.

Un fichier « Excel » type, « **liste et étiquettes** », peut être téléchargé sur le site internet, il suffit de le remplir et de l'imprimer.

Le deuxième document vous permet de faire une liste pour les objets 51 à 100, tout en gardant le même numéro de déposant. Si vous souhaitez déposer plus de 100 articles, il vous faut demander un deuxième numéro de déposant.

Attention à bien noter sur chaque document votre **numéro de déposant**, ainsi que vos coordonnées.

Exemple de liste d'articles :

Article n°	Article	Age (ex: 12 mois)	Lot/ensemble (Nb pièces)	Prix (en CHF)
01	puzzle en bois	dès 5 ans	1	5.00
02	pantalon	2 ans	1	3.00
03	bodys	15 mois	4	2.00

3) Préparer vos étiquettes :

OPTION A

lorsque vous remplissez votre liste de dépôt, le deuxième onglet du fichier « Excel » nommé « **liste et étiquettes** » crée automatiquement votre liste d'étiquettes. Il ne vous reste plus qu'à imprimer sur papier cartonné et découper sur les pointillés.

OPTION B

créez vos propres étiquettes en respectant les numéros d'articles mentionnés sur votre liste, dimension minimale 5 cm x 10 cm (ce qui équivaut à une carte de correspondance cartonnée format A6 coupée en 3)

Exemple d'étiquette :

no déposant	no article	no article	no déposant
		Descriptif & Age	Prix
	Prix		

4) Fixer vos étiquettes **SOLIDEMENT** sur les articles avec du fil ou une épingle à nourrice (pas de scotch, ni d'agrafes sur les vêtements).

Merci d'attacher l'étiquette par la petite partie (gauche), la grande partie sera découpée à la caisse et rendue au vendeur comme justificatif de vente.

5) Déposer vos articles et votre liste au dépôt express le SAMEDI précédent la vente de 10h00 à 13h00.